

Informatique

Le canton de Vaud rapatrie son informatique

Devenue une hydre dans les années 90, l'informatique cantonale vaudoise est passée par une phase de mise en quarantaine en terre bernoise avant de revenir à petits pas dans la patrie du Major Davel. Elle est aujourd'hui regroupée sous une même direction et entame une cure de jouvence selon une ligne définie par les orientations stratégiques du Conseil d'Etat en matière de systèmes d'information. Explications.

Pierre-Henri BADEL

Aujourd'hui, s'il reste encore ça et là quelques solutions informatiques isolées qui échappent à la supervision de la Direction des systèmes informatiques (DSI), la grande majorité des ordinateurs et des applications en dépend directement. «Ma première action de conseiller d'Etat a été de créer la DSI pour regrouper l'ensemble de ce qui avait trait à l'informatique au sein de l'administration cantonale», rappelle François Marthaler. On était alors en 2004.

Il faut dire que l'informatique du canton était au cœur des préoccupations du conseiller d'Etat alors qu'il était député. «A cette époque, j'ai demandé quel était le prix que devait payer le canton par poste de travail. Il coûtait 15 000 francs par an, soit trois fois plus que dans ma commune, et même dix fois plus que dans mon entreprise. Je sais bien que, dans un canton, l'informatique doit répondre à de plus grandes exigences, tout en considérant qu'il devait exister des synergies et des économies d'échelle à développer», avoue-t-il.

Une volonté de regrouper les forces

Une fois installé aux commandes de l'actuel Département des infrastructures du canton, François Marthaler a été effaré de l'hétérogénéité de son informatique. Un constat finalement pas très étonnant compte tenu de son mode d'organisation. Chaque service, chaque département et chaque office allaient se servir auprès du Centre informatique de l'Etat de Vaud (CIEV) pour se faire tailler un costume sur mesure, sans grand souci quant à ce que faisait son

voisin de palier. Une telle organisation ne pouvait déboucher que sur une augmentation constante des coûts.

«La première chose à faire était de regrouper toute l'informatique sous une même direction», décida François Marthaler. Cela ne se passa pas sans certaines réticences, car il n'est pas facile pour un service d'abandonner du pouvoir sur ses outils informatiques.

Bedag bascule dans le privé

Ne disposant pas des moyens de s'offrir un centre de calcul moderne, l'Etat de Vaud a décidé, au tournant du siècle, de confier l'exploitation de son informatique à Bedag, qui disposait de surfaces excédentaires.

Mais alors qu'en 2001, Bedag était un établissement de droit public, le canton de Berne décida, en 2003, de transformer cette entité en société anonyme, puis de la fusionner avec sa concurrente Abraxas détenue par les cantons de St-Gall et de Zurich. Cela posa un sérieux problème juridique au Conseil d'Etat vaudois, même si les actions restaient essentiellement entre les mains des trois cantons de Berne, Zurich et St-Gall.

Tant qu'il s'agissait d'une entreprise purement étatique, il n'avait, en effet, pas été nécessaire de la soumettre à la Loi sur les marchés publics. Mais en tant qu'entité autonome souhaitant intervenir sur le marché concurrentiel, la situation devenait fort différente. La société bernoise bénéficiait, en outre, d'une marge contractuelle de 10% et échappait à toute pression concurrentielle. Ainsi, depuis le retour de l'informatique



François Marthaler: «Quand Bedag est devenue une société anonyme, notre contrat ne respectait plus les règles des marchés publics et nous avons donc été obligés à le résilier en juin 2005.»

© Pierre-Henri Badel

en terre vaudoise, le canton réalise des économies directes de plus de 5 millions de francs sur un contrat de 36 millions.

Absence de référentiels et de base de données commune

Le principal handicap qui pénalisait l'informatique héritée de l'ancien CIEV résidait dans l'absence de référentiel et de base de données commune. Une fois les problèmes du rapatriement de l'exploitation résolus, l'accent a donc été porté sur l'interaction entre les différentes applications. «Désormais, il n'y a plus qu'une seule doctrine», note François Marthaler. Chaque fois que cela est possible, l'Etat de Vaud passe désormais par des logiciels ouverts, et quand il commande des développements à l'externe, l'Etat s'assure d'être propriétaire du code source. ➤

Les procédures d'accès des différents applicatifs permettront par ailleurs d'accéder à des référentiels uniques, à commencer par le registre des habitants du canton. «Il doit actuellement exister entre 30 et 50 bases de données différentes», estime François Marthaler.

L'ensemble du personnel chargé de l'exploitation informatique, qui est hébergé provisoirement dans les anciens locaux d'Honeywell à Ecublens, à l'exception des collaborateurs en charge des développements, se retrouve sous la responsabilité des ressources humaines de la DSI. Au total, quelque 300 personnes contre 200 auparavant depuis que les responsables de la maintenance et de l'exploitation les ont rejoints. Ces collaborateurs travaillent désormais de manière coordonnée, avec, comme avantage, d'éviter les doublons qui se produisaient parfois. Qu'il s'agisse du helpdesk ou du support sur site, bien des activités étaient effectuées aussi bien par Bedag que par la DSI.

Création d'un centre de calcul indigène

Si, pour l'instant, les serveurs restent physiquement encore à Berne, ils sont désormais la propriété du canton de Vaud. Et leur déménagement dans un nouveau centre de calcul vaudois, vraisemblablement dans les anciens bâtiments de Kodak à Renens, pourrait se décider très prochainement. Il est, en outre, possible que l'Etat cherche à profiter de synergies avec l'exploitation informatique de certaines institutions du secteur parapublic. Un rapatriement des traitements qui tournent sur l'ordinateur central IBM – toujours logé chez Bedag à Berne – est également envisagé à plus long terme.

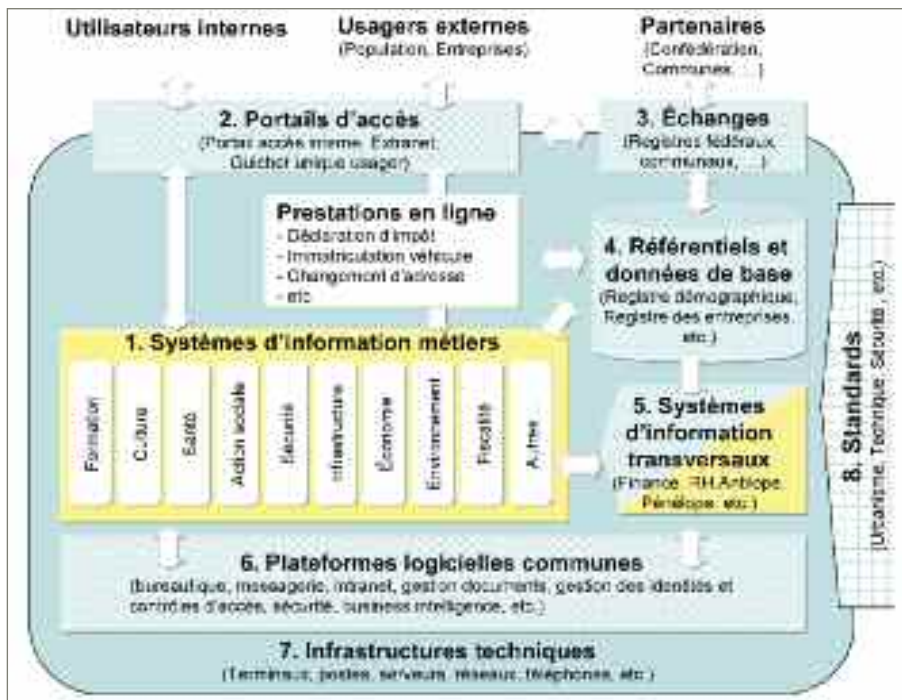


Schéma structurel de la future architecture du système informatique du canton de Vaud.

Une politique d'ouverture systématique

Aujourd'hui, il reste pourtant encore beaucoup de pain sur la planche. Mais François Marthaler, malgré les critiques qui lui ont été adressées, reste serein. Il admet néanmoins que le développement des projets de cyberadministration va demander beaucoup de travail. Mais ceux-ci seront financés, en bonne partie, par les économies réalisées avec le rapatriement de l'informatique en terre vaudoise. Il faudra aussi finaliser la simplification des standards informatiques au niveau des postes de travail qui sont encore très hétérogènes. A noter que l'évolution des technologies et l'émergence du monde ouvert lié à Internet et à la cyberadministration facilitent un peu les choses. Par

exemple, l'applicatif de la Centrale des autorisations de construire sera migré d'ici début 2010 sur des langages et modules open source et partagé avec deux autres cantons.

«Les véritables économies arriveront lorsque d'autres cantons viendront rejoindre les communautés de développement constituées autour de tel ou tel logiciel. Les principaux coûts sont, en effet, imputables à la maintenance des applications et non à leur développement», rappelle-t-il. «C'est ce qui nous motive à mettre gratuitement à disposition d'autres cantons les applications que nous avons développées dans le cadre d'une politique de mutualisation», relève François Marthaler. Et de conclure: «Avec un tel concept, quand on donne un développement, on peut en recevoir dix en retour.» ■



Ecoles



La bonne solution pour la gestion de la lumière, des stores, des appareils audio, vidéo et d'affichage. Un grand choix de poussoirs, de télécommandes avec et sans fil ainsi que d'écrans tactiles, permet une flexibilité optimale dans la planification et l'installation. Rendez-vous sur notre site gratuit de planification des cours au «in-house.ch» parc de l'habitat intelligent.

Distributeur AMX : Arocom AG, téléphone : +41 61 377 87 97
Plus d'infos sur : www.arocom.ch

COURS GRATUITS
DÉTAILS SUR
WWW.AROCOM.CH



Salles de conférence